

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Publiée sur le site Internet de la Ville : 30 avril 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Véronique BOUCHER

Membres présents : 39

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Nathalie BRAMET, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Laurence MARTEL, M. Hervé THIBAUD, Mme Arielle HILLENMEYER, M. Raphaël SULTANA, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, Mme Alexcia COULY, M. Emmanuel MAILLET, Mme Odile LEPINASSE, M. Michel ARACIL, Mme Véronique BOUCHER, M. Samir M'HACHI, Mme Christiane RIVOIRE, M. Stéphane GENIN, Mme Lætitia PEPINO, M. Michel CHAVALARD, Mme Nadia DJELTI, M. Fatih DEMIRAY, Mme Patricia BENZEKRY, M. René SIMILLION, Mme Elodie CHAZELLE, M. Fabien DUFFIT-DALLOZ, Mme Marie ANDREANI, Mme Muriel NÉMOZ, M. Frédéric RENAUD, Mme Lucile MOREL, M. Patrice BADARD, Mme Manon DOYELLE, M. Ledion LAKURIQI, Mme Hélène QUINQUETON, Mme Aline CONCHONNET, M. Hervé LEQUIN

Membres ayant donné pouvoir : 4

Mme Sandrine CLAUDIN pouvoir à Mme Valérie BOULARD
M. Alexis CREUSEVEAU pouvoir à M. Fabien DUFFIT-DALLOZ
M. Kossi Eric AHIALEY pouvoir à M. Marc DUBIEF
M. Gabriel SAINT-LOUIS pouvoir à Mme Hélène QUINQUETON

Délibération n°20260423DEL19

GESTION DES AFFAIRES MUNICIPALES

Désignation de représentants du Conseil Municipal - Conseils d'école de Bron

RAPPORTEUR : M. TARIK EZ ZAJJARI

Mesdames, Messieurs,

L'article D. 411-1 du Code de l'Education dispose que dans chaque école, le conseil d'école comprend deux élus :

- a) le Maire ou son représentant,
- b) un conseiller municipal désigné par le Conseil Municipal.

Il convient donc de désigner un représentant pour siéger aux conseils d'école suivants :

Groupe scolaire Alsace Lorraine
Groupe scolaire Anatole France
Groupe scolaire Ferdinand Buisson
Groupe scolaire La Garenne
Groupe scolaire Jean Jaurès
Groupe scolaire Jean Macé
Groupe scolaire Jean Moulin
Groupe scolaire Jules Ferry
Groupe scolaire Pierre Cot
Groupe scolaire Saint-Exupéry
Groupe scolaire Badinter
Groupe scolaire Louise Michel

L'article L. 2121-21 du CGCT prévoit un vote au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Il est également précisé que le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Il est décidé à l'unanimité de voter à main levée.

Il est donc proposé de procéder à la désignation des représentants de la Ville au sein des conseils d'écoles de la Ville.

Sont candidats :

Groupe scolaire Alsace Lorraine	Christiane RIVOIRE
Groupe scolaire Anatole France	Odile LEPINASSE
Groupe scolaire Ferdinand Buisson	Véronique BOUCHER
Groupe scolaire La Garenne	Marc DUBIEF
Groupe scolaire Jean Jaurès	Patricia BENZEKRY
Groupe scolaire Jean Macé	Nadia DJELTI
Groupe scolaire Jean Moulin	Samir M'HACHI
Groupe scolaire Jules Ferry	Nathalie BRAMET
Groupe scolaire Pierre Cot	Samir M'HACHI
Groupe scolaire Saint-Exupéry	Nadia DJELTI
Groupe scolaire Badinter	Michel ARACIL
Groupe scolaire Louise Michel	Stéphane GENIN

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque siège à pourvoir, en conséquence, sont désignés pour siéger au conseil des écoles :

Groupe scolaire Alsace Lorraine	Christiane RIVOIRE
Groupe scolaire Anatole France	Odile LEPINASSE
Groupe scolaire Ferdinand Buisson	Véronique BOUCHER
Groupe scolaire La Garenne	Marc DUBIEF
Groupe scolaire Jean Jaurès	Patricia BENZEKRY
Groupe scolaire Jean Macé	Nadia DJELTI
Groupe scolaire Jean Moulin	Samir M'HACHI
Groupe scolaire Jules Ferry	Nathalie BRAMET
Groupe scolaire Pierre Cot	Samir M'HACHI
Groupe scolaire Saint-Exupéry	Nadia DJELTI
Groupe scolaire Badinter	Michel ARACIL
Groupe scolaire Louise Michel	Stéphane GENIN

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD